



www.vienne-en-val.fr

Vienn' Echos

N° 6

mai à août 2018

Edito du maire

Des associations toujours aussi dynamiques animent inlassablement notre village en proposant activités et manifestations sportives et culturelles aux Viennoises et aux Viennois qui répondent massivement présents ... Vous pourrez les retrouver dans votre

« Vienn'Echos » n° 6 qui vous permettra également de découvrir l'avant et l'après traditionnel Feu d'Artifice du 13/07 ainsi que les activités dont ont pu profiter les enfants du Centre Aéré de cet été. Mais ce n'est pas tout ! Savez-vous qu'une « Action Mosaïque » est en cours à Vienne-en-Val et que vous pouvez y participer gratuitement ?

Savez-vous que la Bibliothèque a intégré ses nouveaux locaux, la Bergerie rénovée, toujours au Centre Culturel de La Maugerie ? Savez-vous que le cinéma arrivera à Vienne-en-Val début 2019 ? Pour tout savoir... Bonne lecture ! Odile Durand

DANS CE NUMÉRO :

édito	1
état civil	
action municipale	2 à 5
vie associative	6-7
édition spéciale	8



Etat civil

Mariages



GUERIN Grégory - JEGOUIC Pascaline
MARTIN Thibault - RAVIER Aline
RADET Ludovic - CHOURRET Lucie
VARAILLON Wilfried - RECOQUILLAY Kathleen

PACS



BLANCHET Gérald - BREGENT Linda
JUMEAU Stéphanie - LANCELIN David

Décès



RAVENAUD Maurice

De nouveaux locaux pour notre bibliothèque



Dans le cadre du projet de réaménagement du centre culturel de la Maugerie, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer un nouveau local à notre bibliothèque. Le nombre de livres augmentant, elle commençait à se sentir un peu à l'étroit.

Elle a été transférée dans l'ancienne bergerie, ce qui a nécessité de gros travaux, réalisés de fin novembre 2017 à août. Il a fallu, en effet, revoir, non seulement tout l'aménagement interne (abattre les cloisons afin de dégager un espace unique, poser le sol, refaire toute l'installation électrique, etc.), mais également l'isolation complète du bâtiment (murs et toit). Le bâtiment étant prêt à accueillir la bibliothèque,

restait à procéder à son emménagement.

La dernière étape a consisté à replacer les livres sur leurs rayonnages. C'est là qu'ils attendent désormais leurs lecteurs, aux jours et horaires habituels : toute l'année le mercredi de 15h30 à 18h, le samedi de 10h à midi et de 14h à 16h, sauf en juillet et août uniquement le samedi de 10h à 12h

Ce récit d'une renaissance ne serait pas complet sans un double merci. Merci aux employés des ateliers municipaux (David Bedouet, Christian Bidoux, Pierrick Léau, Pierre Perchelet et Daniel Thévenin), qui réalisèrent la

quasi-totalité des travaux en y mettant tout leur cœur, ne ménageant ni leur temps ni leur énergie et faisant preuve d'un grand professionnalisme. Merci aux membres du Temps de Lire ; associées dès le début de l'aventure à toutes les décisions, ce sont elles qui s'occupèrent du transfert et de la mise en place des livres.

Grâce à eux, grâce à elles, les Viennois ont désormais à leur disposition une bibliothèque plus grande, mieux éclairée, mieux aménagée donc plus fonctionnelle et agréable.

Alors, si on lisait ?



Un été au centre de loisirs

Depuis de nombreuses années, le centre de loisirs de Vienne en Val accueille les enfants pendant les vacances d'été. Cette année, le centre a été ouvert du lundi 9 juillet au vendredi 3 août de 7h30 à 18h30. L'équipe d'encadrement est composée de la directrice Géraldine Geindreau, et cinq animatrices et animateur,

Mariane Robichon, Marie Schneider, Garance Huchet, Maëva Varillon, Théo Richet. Le nombre d'enfants accueillis a été de 31 en moyenne hebdomadaire avec une grande disparité selon les semaines, puisque 45 enfants ont fréquenté le centre la première semaine et seulement 12 la dernière. Un panel d'activités a été proposé aux enfants qui ont choisi ce qu'ils voulaient faire. Chaque semaine une sortie était organisée : « Climb Up » à Saran (escalades pour tous les âges),

Château des énigmes à Freteval (41), « Le Beignet doré » à St Pryvé St Mesmin (structures gonflables pour tous les âges) et Rencontres inter générationnelles (jeux de société et goûter avec les anciens du foyer viennois). Cette dernière activité a été particulièrement appréciée des jeunes et des moins jeunes. La météo ayant été très chaude, les activités ont été adaptées en fonction des températures avec notamment des jeux d'eau pour le plus grand plaisir des participants.



Tirer un feu d'artifice

Le 13 juillet, les Viennois ont été invités à participer à notre fête nationale par notre traditionnel rendez-vous à la Maugerie.

Cette année, c'est Molière et ses fourberies de Scapin qui débutèrent la soirée. François Manuelian est Virgile. Ce doux rêveur rentre chez lui après une journée de travail, fonce au jardin pour retrouver ses jouets en forme d'outils qu'il manipule, offrant à chacun un accent, une voix et une démarche, redonnant ainsi vie aux personnages de la pièce. Rires des grands et des petits ne manquèrent pas !

La soirée s'acheva par le feu d'artifice qui embrasa le ciel de Vienne en Val pour le plus grand plaisir de tous. Mais comment se prépare-t-il ?

Depuis 16 ans, pour l'un, et 25 ans

pour l'autre, ce sont nos employés municipaux qui s'en chargent. David Bedouet et Christian Bidoux arrivent sur place dès 13h30. Ils réceptionnent le matériel de tir fourni depuis des années par l'entreprise Feux de Loire de Tigy. Après avoir sécurisé la zone de tir par du ruban et des barrières, ils commencent l'installation : d'abord les fusées face à l'étang, puis les bombes dans le terrain en creux. Les premières montent jusqu'à 30 m, quant aux secondes, elles en atteignent 75.

L'opération est délicate : David et Christian manipulent des explosifs ! C'est pour cela qu'ils reçoivent une formation des services de la Préfecture pour installer puis tirer le feu dans des conditions optimales de sécurité, pour eux et le public. Généralement, c'est vers 20h/20h30 que

tout est prêt.

Au retour de la parade des lampions, tous se dirigent vers les barrières pour assister, de l'avis même des spectateurs, à un très beau spectacle. David et Christian sont encore aux manettes, déclenchant via une console, fusées, bombes, fumigènes et autres chandelles, selon un programme donné par Feux de Loire.

A l'issue du spectacle, quand tous les Viennois rentrent chez eux, il leur reste encore à récupérer le matériel restant et nettoyer le terrain. Minuit est alors largement passé.

Grâce à eux, les yeux de tous, quel que soit leur âge, ont été émerveillés.

Un grand merci.



Barbecue à la cantine pour terminer

l'année scolaire 3 juillet

Pour terminer agréablement l'année, notre cuisinier a proposé un barbecue. Tous les enfants (maternelles et élémentaires) ont déjeuné

ensemble à la salle des fêtes, entourés des enseignants, des animateurs, des employés municipaux, du personnel de cantine et de l'adjointe à la jeunesse. L'ambiance était excellente, enfants et adultes se disent prêts à recommencer.



Bien cuit pour moi

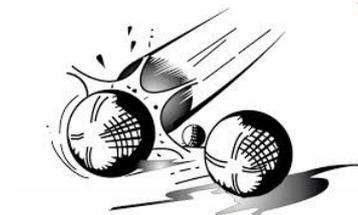


Concours de pétanque

14 juillet

Une participation moindre pour ce concours de pétanque concurrencé par le match de football de la coupe du

monde pour la 3^{ème} place. Sept équipes de qualité se sont affrontées âprement ; pour preuve, les scores des trois premières places ont été extrêmement serrés puisque deux points seulement séparaient la pre-



Des mosaïques à Vienne en Val

Le Conseil Municipal désire faire venir dans notre commune les touristes de La Loire à vélo. Il nous faut donc renforcer son attrait culturel et touristique en affirmant encore davantage son identité. C'est pour cette raison qu'il a été proposé aux Viennois de participer à une « Action Mosaïque » cet été.

Les matériaux, le support et le matériel nécessaires leur étaient fournis gratuitement par la mairie pour une réalisation.

Une quinzaine d'entre eux, de 7 à 77 ans, ont répondu présents. Ils sont venus avec leur dessin (un moulin, un paysage de Sologne ou de Beauce, un chat, des chouettes, ...) qu'ils ont reproduit sur une plaque. Guidés et conseillés par Danielle Marcuzzi, Colette Michenet et Clara Faberger, ils l'ont en-

suite recouvert de carrés de mosaïque de toutes les couleurs, donnant ainsi les très belles œuvres que chacun pourra admirer en se promenant dans nos rues. Ville-murlin à ses échelles, St Martin d'Abbat ses boîtes aux lettres, Vienne en Val aura, elle, ses mosaïques !

Cette action a été tant appréciée par ses participants qu'il fallait leur dire que la séance était terminée et que l'on continuerait la prochaine fois, nul ne voulant quitter sa table de travail ! Ce furent vraiment trois beaux après-midis d'échange, de création et de plaisir partagé.

De nouvelles journées seront ultérieurement proposées dans les mêmes conditions aux Viennois n'ayant pu être des nôtres cet été.

Merci aux mosaïstes de nous faire parvenir une photo de leur œuvre en place accompagnée de leurs

coordonnées à mairie-vienne-en-val@wanadoo.fr



Pendant ce temps là,

en séances du Conseil Municipal

Séance du 25 mai

Le Conseil Municipal approuve la rétrocession anticipée du réseau d'assainissement du Haut-Verger ainsi que le programme de la saison culturelle 2019 Arts & Savoirs et décide de soutenir la candidature de Lamotte-Beuvron à l'organisation des épreuves équestres aux JO 2024.

Séance du 22 juin

Le Conseil Municipal vote la mise à disposition d'un terrain à La pièce du Colombier pour y installer une citerne de sécurité incendie, plusieurs demandes de subventions, de nouveaux tarifs pour les services enfance/jeunesse/cantine ainsi que différents rapports, comme celui sur l'eau et l'assainissement 2017.

Foulées Solognotes, 32ème édition

1er mai

La météo clémente a permis le bon déroulement de la 32ème édition des Foulées Solognotes. L'énergie des 130 bénévoles, des associations viennoises et des exposants s'est transmise à tous les

coureurs.

Parmi ces 913 champions anonymes, nous retiendrons le nom du vainqueur du semi-marathon, Laurent Quinchamp en seulement 1 h 13 min 28 s.

Brice Daubord a également réalisé une belle performance (10 km en 32 min 03 s). Une course d'entraînement qui l'aura aidé, sans nul doute, à accrocher

la 3ème place aux championnats du monde de triathlon cross le 10 juillet 2018 au Danemark.



ASSOCIATIONS



Théâtre avec RamDam

Du 18 mai au 2 juin

Encore une fois cette saison, RamDam nous a offert des pièces de qualité. A souligner, les belles interprétations des troupes d'enfants, ainsi que de la troupe adulte.

Cette dernière nous a permis à la fois de voyager jusqu'en Afrique grâce aux histoires racontées par un griot et trois conteuses et d'assister à quelques quiproquos autour de personnages toujours plus truculents les uns que les autres ; ces personnages étant réunis dans un établissement afin de réaliser une retraite - soi-disant ! - silencieuse. Bien entendu ce silence fut vite rom-

pu, avec des moments de folie, de cris et de malentendus, voire de délires purs : deux jeunes déguisés (l'un en lapin, l'autre en baignoire !) traversant la pièce, sur une musique déjantée, en plein milieu d'une scène ! Cette année, la troupe invitée était « l'Abbat-Joue » de Saint Martin d'Abbat : des vérités tellement vraies, assénées par deux talentueuses comédiennes qui nous ont beaucoup amusés...

Les troupes d'enfants et d'ados nous ont, quant à elles, emmenés entre rêve et réalité : depuis un Pays d'Oz « revisité » jusqu'à une enquête policière concernant des faits délicieux bien réels, en passant par une télé-réalité qui pète les plombs ; la boucle était bouclée !

Ces belles soirées nous ont laissé un « petit goût de reviens-y » : RDV en 2019 !

Stage de Zumba

27 mai

Depuis 2 ans que les cours de Zumba existent (au sein de l'ASV-Danse), c'est la 3ème fois qu'un stage est organisé. Cette pratique, semi-sportive, semi-danse, s'apparente à de la gymnastique rythmée sur de la musique



latino. Elle s'adresse à des personnes bien en forme, pour faire du cardio-fitness avec abdos-cuisses-bras ... et danser, selon Céline Thibault, la pro-

fesseur de Zumba. Ce stage était organisé dans le cadre de la fête des mères, avec environ une cinquantaine de participantes, tout cela dans une ambiance très conviviale et ludique.



17 juin Balade contée en famille

Une quarantaine d'adultes et enfants ont participé à la Balade Contée organisée par Les Fabulinettes, avec l'aide de l'ASV Rando. Tout au long des 4 km de sen-

tiers, Fabienne et Marie-Françoise, les conteuses cachées à des endroits choisis en fonction de leur histoire, ont surpris les participants. Avec en fond sonore le croassement des grenouilles, le braiment de l'âne, le chant des oiseaux, elles s'en sont données à cœur joie pour le plaisir de tous, petits et grands. Les enfants ont également pu profiter des jeux qui leur ont été proposés sur le parcours. Cette promenade s'est terminée là où elle avait débuté, à la Maugerie, pour un pot de l'amitié bien apprécié.



Gala de danse

30 juin et 1er juillet

Il faisait chaud ces jours-là. La chaleur ne venait pas tant du soleil plombant la salle des fêtes que de la scène montée à l'occasion pour le gala de l'ASV Danse et de la Zumba, intitulé cette année : *Je zappe et je danse*. Près de



150 danseuses et danseurs, ces derniers étant au fil des ans de plus en plus nombreux, ont offert un spectacle magnifique. En une quarantaine de tableaux, de *Bonne nuit les petits* à *Secret Story* en passant par *Miss France* ou *Avatar*, c'est toute l'étendue de leur talent qu'ils ont montré aux spectateurs venus très nombreux. Chorégraphies, costumes, lumières, musiques,

tout était diversité, inventivité et harmonie au service de l'émotion, de la beauté et de l'humour. Un grand merci et toutes nos félicitations aux danseuses, aux danseurs, au bureau de l'ASV Danse, à l'ensemble des bénévoles et, bien entendu, à Céline qui, hélas, doit nous quitter, et Angélique.

30 juin Vienne en Festival 2



L'Espérance Musicale et l'association « Mora Mora » nous ont invités à la deuxième édition de Vienne en Festival. Ce rendez-vous musical annuel, au centre culturel de la Maugerie, propose un concert des élèves de l'école de



musique. S'ensuit un verre de l'amitié offert aux visiteurs qui ont pu également se restaurer avant de profiter de la venue de 3 groupes régionaux : Service Public (reprise rock), The Bluebird Project (acid rock), Miroir

Fumant (chip hop expérimental). Une soirée qui clôtura une année bien remplie pour l'école de musique viennoise.

EDITION SPECIALE !

Cinémobile : le cinéma à Vienne en Val

Ciclic (nom de l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique) a lancé, au printemps, un appel à candidature auprès des communes du Loiret pour accueillir le Cinémobile. Le Conseil Municipal de Vienne en Val, qui cherchait depuis des années à faire venir le cinéma, a bien évidemment sauté sur l'occasion, déposant un dossier de candidature. Ce dossier a convaincu les responsables de l'agence, résultat :

à partir de janvier 2019, le Cinémobile viendra chaque mois (hors mois d'été) dans notre commune !

Qu'est-ce que le Cinémobile ? (les informations suivantes sont tirées du site <http://cinemobile.ciclic.fr/>)

Le Cinémobile est **une véritable salle de cinéma** itinérante, unique en France. Il sillonne la région Centre-Val de Loire, permettant au public rural de bénéficier d'un accès au cinéma à travers une programmation d'actualité (pour exemple, programme de septembre : <http://cinemobile.ciclic.fr/sites/default/files/fichiers/programme-septembre2018.pdf>)

Les deux circuits du Cinémobile vont à la rencontre des spectateurs dans plus de 40 communes rurales de la région réparties sur cinq départements.

Le Cinémobile, camion super-lourd, se transforme, en une heure, en **une vraie salle de cinéma** (pour visionner l'installation du cinémobile : <https://vimeo.com/54131682>) **de 80 ou 100 places**, assurant des **conditions de projection et de confort de grande qualité** :

- une cabine de projection complète équipée en numérique,
- une salle équipée d'un système de chauffage et de climatisation et d'une sonorisation Dolby,
- un accès pour personnes à mobilité réduite,

un régisseur-projectionniste qualifié assure l'ensemble de la prestation technique, de la conduite du véhicule à la projection en passant par l'accueil du public.

Tarifs :

- **Carte de fidélité (5 places + 1 gratuite) : 24 €** soit 4 € la séance. Carte non nominative, valable 1 an. La 6^è place, gratuite, n'est pas valable lors de la première utilisation.

- **Tarif -14 ans : 4 €**

- **Plein tarif : 6,20 €**

Tarif réduit : 4,50 € (sur présentation d'un justificatif) Bénéficiaires : étudiants, scolaires ; demandeurs d'emploi ; familles nombreuses ; plus de 60 ans ; handicapés ; chéquiers Clarac

Le cinéma viendra jusqu'à nous, emportant avec lui des films récents, ouverts à tous les publics. Et si on s'évitait les déplacements en voiture, les places de parking à chercher pour venir à deux pas de chez nous se faire, pour bien moins cher, une toile en famille ou entre amis ?



ne pas jeter sur la voie publique